



## Déjà 12 ans !

**V**oila déjà 12 ans que Ligne de crête propose aux randonneurs de partir en notre compagnie sur des séjours de randonnées tant en France qu'à l'étranger.

Plusieurs dizaines d'entre vous sont venus au **Maroc**, Gorges du M'Goun, Djebel Sarhro, le désert, Djebel Siroua et Vallée des roses. D'autres ont préféré des destinations moins lointaines, en **Toscane, Tyrol, Suisse** ou à deux pas de chez nous en **Forêt noire**, mais aussi en France, **Ecrins, Luberon, Verdon, Ardèche, Auvergne**, voir plus simplement, des Weekend dans le **Jura le Haut Doubs** ou les **Vosges/Alsace**. Que de bons souvenirs, que de belles rencontres...

**P**our les clubs de randonneurs, toujours à la recherche de séjours de qualité, je propose un partenariat sur mesure qui ne présente que des avantages par la simplicité, les garanties, le calendrier et les tarifs.

➤ **Une grande simplicité pour organiser.**

*Je m'occupe de tout et je vous propose le séjour en tout compris. Vous n'avez qu'à prendre les inscriptions. Plus besoin de démarches compliquées pour obtenir les garanties et les assurances.*

➤ **Vous bénéficiez d'un encadrement professionnel.**

*Brevet d'état d'Accompagnateur en montagne, Le diplôme à lui seul est une référence. A noter que j'encadre des séjours de randonnée depuis 1992 dont 12 ans en tant que professionnel.*

➤ **Vous avez le choix des dates et de la durée du séjour.**

*Vous pouvez préférer le printemps ou l'automne ou par exemple démarrer votre séjour en milieu de semaine le réduire ou le prolonger pour éventuellement découvrir la région en simple touriste à la suite du séjour rando.*

➤ **Un prix étudié au plus juste selon le nombre de participants.**

*A une époque où tout le monde regarde, avec raison, du côté de son porte monnaie, vous bénéficiez d'une remise de 10 % sur le tarif individuel. (Cela peut varier légèrement selon le séjour car la remise ne peut généralement concerner que les prestations d'encadrement).*

➤ **Assurance Annulation de séjour à 4% !**

*Enregistré Atout France au registre des organisateur de voyage et de séjours (ROVS) vous bénéficiez naturellement des garanties qui en découlent.*

➤ **Avantage pour vos membres à titre personnel ! Tarif groupe (- 10%) sur tout le programme dès 2 personnes.**

*Les membres de votre association ont la possibilité de s'inscrire aux randonnées et séjours qui figurent sur mon programme et je leur accorderai le tarif groupe à partir de 2 personnes.*

**Rien que des avantages sans contrepartie ... Etrange !**

**Rien d'étrange, simplement pour que ce partenariat se mette en place, il suffit de participer à un séjour avec votre club, c'est tout.**

*Le club fait des économies dès le départ, et tout le monde en profite ! Rien n'est caché, tout est simple.*